

UNIVALOM
Siège :
3269 Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07

SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 24 MARS 2023

Délibération 2023-01

OBJET : Installation des nouveaux délégués issus de la Communauté de Communes Alpes d'Azur (CCAA)

Le 24 mars 2023 à 10h15, le Conseil syndical dûment convoqué, s'est réuni
au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Nombre de membres
du Conseil Syndical

Légal :40
Désignés :29
(dont 11 délégués avec voix double
soit un total de 40 voix)
Présents : 14
Visio : : 0
Votants : 27
Procuration..... 5
Date de la convocation :
17 mars 2023

Membres titulaires :

Jean LEONETTI, Georges VAZIA, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ; Marie ANASSE, Khéra BADAoui, Anne-Marie BOUSQUET, Philippe DELEAN, Hassan EL JAZOULI, délégués de la Commission syndicale ;
Bernard ALENDIA, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;
Marc OCCELLI délégué de la Commission syndicale ;
Emmanuel BLANC, délégué de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;
Roland RAIBAUDI, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;
Arnaud PRIGENT, Pierre CORPORANDY délégués de la Communauté de Communes des Alpes d'Azur

Membres suppléants :

Guy LOPINTO délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Procurations :

Jean-Pierre DERMIT à Jean LEONETTI
Marion MUSSO à Georges VAZIA
Gilbert HUGUES, Anne-Marie BOUSQUET
Françoise THOMEL à Hassan EL JAZOULI
Denise LAURENT à Guy LOPINTO

Membres excusés :

Joseph CESARO, Caroline JOUSSEMET, Emmanuel DELMOTTE, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ; François WYSZKOWSKI, délégués de la Commission syndicale ;
Christophe FONCK, Xavier WIJK, délégués de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;
Christophe ULIVIERI, Patrick PEIRETTI, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;
Françoise BRUNETEAUX, déléguée de la Commission syndicale ;
Marie-Louise GOURDON, déléguée de la Commission syndicale ;
Jean-Marc DELIA, délégué de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230324-2023-01-DE
Date de télétransmission : 04/04/2023
Date de réception préfecture : 04/04/2023

Mme Khéra BADAoui est désignée en qualité de secrétaire.

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Par délibération n°2022-46 en date du 15 septembre 2022 le Comité syndical d'UNIVALOM a approuvé la demande d'adhésion de la Communauté de Communes Alpes d'Azur (CCAA) au Syndicat mixte à la compétence obligatoire traitement des déchets comprenant toutes les opérations de transports relatifs au traitement (c'est à dire le transport de déchets depuis les déchèteries et quais de transferts jusqu'aux installations de traitement des déchets) ainsi qu'à la compétence optionnelle à la carte d'UNIVALOM « Déchèteries » à compter du 1^{er} janvier 2023.

Par délibération n°2022-47 en date du 15 septembre 2022 de ce même Comité Syndical, ce dernier a approuvé la proposition de modification des statuts d'UNIVALOM concernant notamment l'évolution de la composition du Comité syndical d'UNIVALOM, comprenant la CCAA en tant que nouvel EPCI membre du Syndicat.

Ces nouveaux statuts d'UNIVALOM, entérinés par Arrêté préfectoral en date du 21 décembre 2022, prévoient que la CCAA dispose d'un représentant titulaire (et d'un représentant suppléant) au titre des tonnages de Déchets Ménagers et Assimilés hors ordures ménagères, et, d'un représentant titulaire (et d'un représentant suppléant) au titre de la population soit, globalement, deux représentants titulaires et deux représentants suppléants.

À la suite de l'adhésion de la Communauté de Communes des Alpes d'Azur à UNIVALOM, le Conseil communautaire de la CCAA a élu ses représentants au Syndicat Mixte lors de sa séance en date du 12 décembre 2022 :

TITULAIRES	
1	Arnaud PRIGENT
2	Pierre CORPORANDY

SUPPLEANTS	
1	Jean-Pierre AUDIBERT
2	Jean-Paul DAVID

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le Comité syndical d'UNIVALOM est ainsi désormais composé de 40 membres dont :

- 22 membres représentants au titre de la Commission syndicale de l'Unité de Valorisation Énergétique d'Antibes
- 10 membres représentants au titre de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
- 4 membres représentants au titre de de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins (limité aux territoires des 4 Communes de le Cannet, Mandelieu La-Napoule, Mougins et Théoule-sur-Mer)
- 2 membres représentants au titre de de la Communauté d'Agglomération du Pays de grasse (limité au territoire de Mouans-Sartoux)
- 2 membres représentants au titre de de la Communauté de Communes des Alpes d'Azur

Oùï cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité syndical,
A, l'unanimité

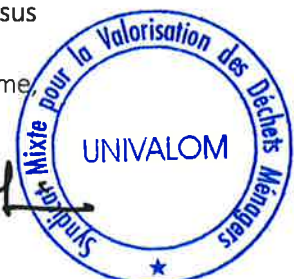
Le Comité syndical :

- **PREND ACTE** de l'installation de ces nouveaux délégués issus de la Communauté de Communes des Alpes d'Azur composant le Comité syndical d'UNIVALOM.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme
Le Président

Jean LEONETTI



Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20230324-2023-01-DE
Date de télétransmission : 04/04/2023
Date de réception préfecture : 04/04/2023

Date de mise en ligne :

4 AVR. 2023